
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 4 avril 2017, à compter de 20h00.

Sont présents :

Madame la conseillère Sylvette Savaria et Messieurs les conseillers Ghislain Beauregard, Bruno Napert, Pierre St-Louis et Daniel Palardy formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Vacance au poste #3.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

A 20h00, Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2017-04-38

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2017.
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 7 mars 2017 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) Dépôt de documents
 - i- Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Dépôt du sommaire des états financiers 2016
 - ii) Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter – Règlement n° 303
 - d) Congrès de l'ADMQ 2017 – Inscription de la directrice générale et secrétaire-trésorière
 - e) Congrès de l'UMQ 2017 – Inscription de monsieur le maire
 - f) Formation – La nouvelle gouvernance de proximité : rôles et collaboration
 - g) Achat de tables pliantes – Mandat à la directrice générale
 - h) Nomination du maire suppléant et du substitut du maire à la table des maires de la MRC de Marguerite-D'Youville
 - i) Règlement n° 295-1 modifiant le règlement n° 295 Relatif à la location des locaux et au prêt de biens municipaux – Adoption
 - j) Achat d'un lave-vaisselle – Mandat à la directrice générale
 - k) Chalet des loisirs – Installation septique ; mandat d'étude à un ingénieur et production du certificat d'autorisation du MDDELCC
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport de la représentante
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
 - b) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Ministère des transports du Québec – Reddition de compte

- 8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ
 - a) Rapport de la représentante
- 9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - a) Rapport du représentant
- 10- ENVIRONNEMENT
 - a) Rapport du représentant
- 11- CULTURE ET PATRIMOINE
 - a) Rapport du représentant
 - b) Soirée du 18 mars 2017 – Motion de félicitations et de remerciements
- 12- LOISIRS
 - a) Rapport du représentant
 - b) Fête de la St-Jean – Location de jeux gonflables et sculpteur de ballon
- 13- AUTRES DOSSIERS
 - a) Avril le Mois de la jonquille
 - b) Mouvement santé mentale Québec – Proclamation de la semaine nationale de la Santé mentale 2017
- 14- CORRESPONDANCE
- 15- PÉRIODE DE QUESTION
- 16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2017 – ADOPTION

2017-04-39

Il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2017 tel que déposé.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) La directrice générale résume le suivi fait aux décisions du conseil.

b) Lecture et adoption des comptes

2017-04-40

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de mars 2017 au montant de 86 348.86 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 4 avril 2017 au montant de 86 348.86 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) Dépôt de documents

i) Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Dépôt du sommaire des états financiers 2016

Les membres du Conseil prennent connaissance du document déposé.

ii) Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter – Règlement n° 303

Les membres du Conseil prennent connaissance du document déposé.

d) Congrès de l'ADMQ 2017 – Inscription de la directrice générale et secrétaire-trésorière

2017-04-41

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de Calixa-Lavallée que la directrice générale et secrétaire-trésorière participe au congrès ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu :

D'AUTORISER l'inscription de la directrice générale et secrétaire-trésorière au congrès de l'ADMQ 2017 et de lui rembourser les frais encourus.

ADOPTÉE

e) Congrès de l'UMQ 2017 – Inscription de monsieur le maire

2017-04-42

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de Calixa-Lavallée que monsieur le maire participe au congrès ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

D'AUTORISER l'inscription de monsieur le maire Daniel Plouffe au congrès de l'UMQ 2017 et de lui rembourser les frais encourus.

ADOPTÉE

f) Formation – La nouvelle gouvernance de proximité : rôles et collaboration

2017-04-43

CONSIDÉRANT la formation dispensée par l'ADMQ en ce qui a trait à « La nouvelle gouvernance de proximité : rôles et collaboration » ;

CONSIDÉRANT que la directrice juge opportun d'assister à cette formation qui aura lieu le 10 mai prochain à St-Hyacinthe ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu :

D'AUTORISER l'inscription de la directrice générale à la formation « La nouvelle gouvernance de proximité : rôles et collaboration », qui sera dispensée par l'ADMQ le 10 mai prochain à St-Hyacinthe au coût de 349.52 \$ taxes incluses et de lui rembourser les frais encourus.

ADOPTÉE

g) Achat de tables pliantes – Mandat à la directrice générale

2017-04-44

CONSIDÉRANT la soumission faite par la compagnie CTI Inc. pour l'achat de tables pliantes pour la salle communautaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard, et unanimement résolu :

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à l'achat de douze tables pliantes ainsi qu'un chariot auprès de la compagnie CTI Inc. au montant de 1 825.80 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

h) Nomination du maire suppléant et du substitut du maire à la table des maires de la MRC de Marguerite-D'Youville

2017-04-45

CONSIDÉRANT que le mandat de maire suppléant et substitut du maire à la table des maires de la MRC de Marguerite-D'Youville prenait fin le 30 mars dernier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

DE NOMMER le conseiller Ghislain Beauregard maire suppléant et substitut du maire à la table des maires de la MRC de Marguerite- D'Youville pour le restant du mandat.

ADOPTÉE

i) Règlement n° 295-1 modifiant le règlement n° 295 Relatif à la location des locaux et au prêt de biens municipaux – Adoption

2017-04-46

CONSIDÉRANT que le Conseil désire modifier le règlement n° 295 pour y inclure la tarification de location du site de d'expo de la Société de l'agriculture du comté de Verchères ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion accompagné d'un projet de règlement a été régulièrement donné à la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 février 2017 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu que le présent règlement soit adopté.

ADOPTÉE

j) Achat d'un lave-vaisselle – Mandat à la directrice générale

2017-04-47

CONSIDÉRANT que dans l'aménagement de la cuisine de la salle communautaire un lave-vaisselle avait été prévu ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard, et unanimement résolu ;

DE mandater la directrice générale à procéder à l'achat d'un lave-vaisselle à installer dans la cuisine de la salle communautaire.

ADOPTÉE

2017-04-48

k) Chalet des loisirs – Installations septiques ; mandat d'étude à un ingénieur et production du certificat d'autorisation du MDDELCC

CONSIDÉRANT que nous devons faire l'étude de faisabilité du raccordement du futur chalet des loisirs au niveau de notre installation septique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu ;

DE mandater l'ingénieur régional à procéder à l'étude de faisabilité de raccordement du futur chalet des loisirs aux installations septiques existantes ainsi que de l'obtention du certificat d'autorisation du MDDELCC.

ADOPTÉE

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Rien à cet item.

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport de la représentante

Rien à cet item.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Le conseiller Ghislain Beauregard rapporte avoir vérifié, la nuit, l'état des routes à plusieurs reprises, soit : le 15, le 21 et le 27 mars dernier – qu'une affiche au niveau de la réduction du bruit a été installée par le MTQ à l'entrée de la municipalité – que nous avons entrepris la réparation des nids de poule – que

nous étudions présentement la possibilité de refaire le rang Berthiaume avec de l'asphalte recyclée/concassée qui serait fourni gratuitement par le MTQ et autres méthodes d'entretien.

b) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Ministère des transports du Québec – Reddition de compte

2017-04-49

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 27 883 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe (BDG CPA inc.) présentera à compter de 2016 au rapport financier les informations exigées par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) relativement au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL), évitant ainsi de faire une reddition de comptes distincte et audité au MTMDET. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Calixa-Lavallée informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ

a) Rapport de la représentante

Madame Sylvette Savaria mentionne que la dernière assemblée du transport adapté aura lieu le 12 avril prochain.

9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport du représentant

Rien à cet item.

10- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Le conseiller Daniel Palardy rapporte qu'un dépliant sur les différentes collectes a été envoyé par la MRC – qu'un avis au niveau de la collecte des gros rebuts a été publié dans le journal local du mois d'avril.

11- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

Rien à cet item.

b) Souper annuel du Comité culturel et patrimonial du 18 mars 2017 – Motion de félicitations et de remerciements

2017-04-50

CONSIDÉRANT le succès remporté par le souper annuel du Comité culturel et patrimonial du 18 mars 2017 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

QUE LE CONSEIL offre ses plus chaleureuses félicitations au Comité culturel et patrimonial pour l'organisation de cette activité et ses sincères remerciements aux bénévoles qui ont assuré le service et à la Pâtisserie de la maison de Pierre pour son généreux apport.

ADOPTÉE

12- LOISIRS

a) Rapport du représentant

Rien à cet item.

b) Fête de la St-Jean – Location de jeux gonflables et sculpteur de ballon

2017-04-51

CONSIDÉRANT l'ajout de jeux gonflables et d'un sculpteur de ballon lors de la fête de la St-Jean, le 24 juin prochain ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Location Party Jump pour le jeu gonflable « Boucanier » ainsi qu'un sculpteur de ballon ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à la location des jeux gonflables ainsi que du sculpteur de ballon auprès de l'entreprise Location Party Jump pour un montant de 1 034.78 \$ taxes incluses et d'émettre un chèque représentant 50 % pour assurer la réservation ;

ADOPTÉE

13- AUTRES DOSSIERS

a) Avril le Mois de la jonquille

2017-04-52

CONSIDÉRANT qu'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT que le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

CONSIDÉRANT que le taux de survie au cancer a fait un bon de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille ;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE

b) Mouvement santé mentale Québec – Proclamation de la semaine nationale de la Santé mentale 2017

2017-04-53

CONSIDÉRANT que la Semaine de la santé mentale, qui se déroule du 1^{er} au 7 mai, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour se recharger » ;

CONSIDÉRANT que les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois ;

CONSIDÉRANT que la Semaine s'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux ;

CONSIDÉRANT que la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population ;

CONSIDÉRANT que les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale ;

- En invitant leurs citoyennes et leurs citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne « etrebiendanssatete.ca »
- En encourageant les initiatives et activités organisées sur leur territoire ;
- En proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal proclame la semaine du 1^{er} au 7 mai 2017 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces » pour se recharger.

ADOPTÉE

14- CORRESPONDANCE

Rien à cet item.

15- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public dont voici les interrogations du public :

- Une question est posée concernant les gros rebus non ramassés au rang Second Ruisseau ;
- On s'informe sur le projet du rang Berthiaume.

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-04-54

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h15.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et Secrétaire-trésorière